



**HAL**  
open science

# L'enseignement des arts décoratifs à l'Université, entre passé, présent et avenir

Sophie Mouquin

► **To cite this version:**

Sophie Mouquin. L'enseignement des arts décoratifs à l'Université, entre passé, présent et avenir . [0]  
Musée Fabre, Montpellier. 2010. hal-01671308

**HAL Id: hal-01671308**

**<https://hal.science/hal-01671308v1>**

Submitted on 22 Dec 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## L'enseignement des arts décoratifs à l'Université, entre passé, présent et avenir Journées d'étude, Montpellier, 13-15 octobre 2010

Communication de Sophie Mouquin

« Ce ne sont pas les œuvres d'art qui font l'histoire de l'art, ce sont les hommes qui les regardent afin d'en dire quelque chose »

Roland Recht

Depuis le Moyen Âge, les arts dits « décoratifs » constituent un domaine d'excellence en France. Excellence technique et esthétique. Mais en dépit des chefs-d'œuvre de l'art du métal, du bois, du verre, du feu, etc., qui peuplent les musées ; l'enseignement des arts décoratifs reste limité, en France, au moins dans le milieu universitaire. Après avoir dressé un bref panorama de l'enseignement de l'histoire des arts décoratifs à l'Université, puis des institutions et écoles d'art qui s'intéressent particulièrement aux arts décoratifs, tant en France qu'à l'étranger, nous essaierons d'établir un bilan de l'enseignement académique des arts décoratifs : son actualité, mais aussi son possible avenir.

Avant même d'envisager ce panorama et ce bilan, il faut cependant s'interroger sur l'expression même d'arts décoratifs dont la définition n'est pas sans révéler ou poser un certain nombre de problèmes qui expliquent, en partie, l'état de son enseignement actuel dans le cadre académique. L'expression « arts décoratifs » désigne, telle que la définit Peter Fuhring dans sa notice de l'*Encyclopédie Universalis*, « l'ensemble des arts dont la finalité est le décor, depuis le simple objet d'usage courant jusqu'au décor de théâtre sans oublier l'art éphémère des décors de fêtes ». Vraisemblablement apparue à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, elle tend à remplacer aujourd'hui celle « d'arts appliqués ». Stéphane Laurent a bien démontré que « le vocable [d'arts appliqués] pose déjà problème. Il désigne une intention artistique dans une application industrielle qui peut être manuelle ou mécanisée »<sup>1</sup>. Pourtant, les « arts appliqués » ont, jusqu'à une date très récente, longtemps désigné les « arts décoratifs » dans le cadre de l'enseignement supérieur, et sont, encore aujourd'hui, parfois confondus avec les « arts plastiques » qui relèvent, dans le cadre universitaire, d'un enseignement pourtant distinct. L'existence de deux agrégations, l'une d'arts plastiques et l'autre d'arts appliqués, atteste bien la différence disciplinaire. Les arts dits « plastiques », seraient, d'après les sociologues Pierre Bourdieu et surtout son élève Nathalie Heinich, une manière « d'être artiste », en dehors de toute « assignation à des catégories d'activités artistiques dépassées par la pratique »<sup>2</sup>, définition qui permet de dépasser les seuls arts du modelage (c'est-à-dire de la sculpture, mais aussi de la céramique), auxquels l'expression faisait référence depuis la Renaissance. Les arts « plastiques », devenus discipline d'enseignement dans le secondaire en 1925, seraient, au risque de simplifier, la pratique des arts, par opposition à sa théorie qui relève, elle, de l'histoire de l'art<sup>3</sup>. Ainsi, les arts décoratifs relèvent-ils autant des arts appliqués que des arts plastiques, tout en appartenant, plus largement à l'histoire de l'art. Arts décoratifs ou arts appliqués sont donc, dès l'apparition de leur dénomination, opposés aux plus nobles « beaux arts », c'est-à-dire à l'architecture, la peinture et la sculpture. En réalité, cette distinction s'est opérée dès l'Antiquité, et témoigne de la querelle qui oppose l'artiste à l'artisan, les arts majeurs aux arts mineurs, introduisant ainsi une notion de supériorité et d'infériorité dont on comprend aisément qu'elle n'ait pas facilité

---

<sup>1</sup> Stéphane Laurent, *Les arts appliqués en France, genèse d'un enseignement*, Paris, CTHS, 1999, p. 15.

<sup>2</sup> Nathalie Heinich, *Etre artiste : les transformations du statut des peintres et des sculpteurs*, Paris, 1996.

<sup>3</sup> A ce sujet, voir Claude Roux, *L'enseignement de l'art, la formation d'une discipline, la formation d'une problématique*, Paris, Chambon, 1999, p. 18 et suiv. L'auteur détaille l'historique de la discipline, mais ne se risque jamais à envisager son lien avec l'histoire de l'art.

leur enseignement dans un cadre académique. Le souvenir du dénigrement de l'artisan par les philosophes grecs est encore bien souvent présent. Or, s'il touche tous les domaines artistiques et si l'histoire des artistes est une suite de combats pour défendre la dignité de leur art, il touche particulièrement les arts « décoratifs », « mécaniques », « mineurs » où la part créative est considérée comme moindre que dans les arts libéraux (les lettres et les sciences, c'est-à-dire les arts procédant de l'intelligence et visant la connaissance) et même que dans les « beaux-arts » (qui permettent la contemplation). Les arts dits « décoratifs » ont donc peiné pour se faire une place au sein même de l'art, au même titre que les beaux-arts ont eu bien du mal à conquérir leur statut d'art libéral. Les efforts des humanistes de la Renaissance ne furent pas suffisants, tant la notion d'artisanat restait attachée à toute production artistique, quand bien même il était reconnu que cette dernière relevait d'un procédé intellectuel tout autant que manuel. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, nombreux furent les auteurs qui qualifiaient d'artisans les grands maîtres de la peinture, de la sculpture et de l'architecture. Que dire alors des arts décoratifs ! Le combat de William Morris, fondateur du mouvement *Arts and crafts*, aussi politique qu'idéologique, tenta de supprimer toute distance entre l'artiste et l'artisan. Mais son succès resta limité et partiel, même si l'Art Nouveau en est l'héritier. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, si les Beaux-Arts ont désormais acquis leurs lettres de noblesse, les arts décoratifs sont toujours classés parmi les arts de l'artisanat ou de l'industrie. Lorsqu'il publie, en 1925, son *Enseignement des arts décoratifs*, Léon Charvet prend le soin de préciser, en préliminaire : « Quoiqu'un mépris injuste ait entouré les œuvres dites d'art décoratif et que certains artistes se soient plu à élever une barrière entre ce qu'ils nomment le grand art et les productions d'art industriel, l'art est et sera toujours l'alliance d'une sage conduite de l'esprit dans le sentiment du beau, et de la main dans l'exécution du vrai, pour quelque œuvre plastique que ce soit »<sup>4</sup>.

Arts décoratifs, arts industriels, arts mineurs ou de l'artisanat ; les dénominations sont nombreuses pour désigner ces arts « du décor ». Et les spécialités, au sein d'une même discipline, ou même de deux disciplines, l'histoire de l'art et les arts plastiques, bien difficile à déterminer et à définir. À cette étonnante perméabilité entre les disciplines, ou plus exactement entre divers domaines d'une même discipline, il faut ajouter l'apparition, et la diffusion, d'abord dans le monde anglo-saxon, mais plus récemment en France, avec la création, à l'université Charles de Gaulle Lille III, au printemps 2010, d'une « chaire d'excellence », des *visual studies*, francisés en « culture visuelle ». Cette discipline, qui relève de plusieurs domaines (littérature, philosophie, psychologie, cinéma, histoire de l'art, etc.), ajoute encore à la complexité d'un paysage académique nébuleux. Rattachée, en France, à l'histoire de l'art, elle cristalliserait, d'après ses défenseurs, la division de la discipline en deux camps « les anciens et les modernes »<sup>5</sup>. Or les *Visual studies*, qui procèdent des *Cultural studies* développées en Grande Bretagne depuis les années 50, intègrent les « arts décoratifs », puisque « ces approches sont centrées sur la question des représentations et de l'image. La première concerne l'étude de la visualité dans la construction des savoirs, des cultures et des sociétés et s'intéresse à tout ce qui appartient à l'univers visuel des sociétés. La seconde s'applique davantage à l'étude des images, œuvres d'art, objets, artefacts, en privilégiant l'analyse de l'environnement social, économique, politique et culturel auxquels ils se réfèrent. Elle se distingue de l'histoire de l'art au sens strict, en ne donnant plus la priorité à la notion de style, au *connoisseurship*, et en remettant en cause le primat des valeurs esthétiques. Ces approches des images et de la visualité sont

---

<sup>4</sup> Léon Charvet, *L'enseignement des arts décoratifs, histoire, procédés, époques, styles, composition des œuvres d'art ancien*, Paris, Flammarion, 1925, p. 2.

<sup>5</sup> À ce sujet, voir le rapport d'André Gunthert « La première chaire « visual studies » française s'installe à Lille III », publié sur le blog de ce maître de conférences de l'EHESS, directeur du Laboratoire d'histoire visuelle contemporaine de cet établissement, et membre de la commission nommée pour le recrutement du poste *Visual studies* de Lille III, le 16 juin 2010 (<http://culturevisuelle.org/blog/5632>)

contextualisantes (politiques, sociologiques et culturelles) et vont au-delà des frontières chronologiques et géographiques (comparatisme) »<sup>6</sup>.

Pour ne pas ajouter à la complexité de la situation, par « arts décoratifs », nous entendrons donc les arts du « décor », c'est-à-dire ceux qui procèdent d'un savoir faire artisanal et / ou industriel : arts du métal (orfèvrerie, argenterie, etc.), du bois (menuiserie, ébénisterie), du feu (faïence, porcelaine, etc.), du fil (tapisserie, broderie, etc.), du verre ; en somme tous les artisanats de tous les corps de métiers, à l'exception de la peinture, de la sculpture et de l'architecture.

## **1- L'enseignement de l'histoire de l'art et des arts décoratifs : universités et écoles d'art**

La difficile naissance de la discipline même de l'histoire de l'art dans l'enseignement supérieur, qui peine, depuis sa timide apparition à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, à s'imposer comme une science transdisciplinaire, relevant tant des sciences humaines que des sciences sociales, explique que les arts « mineurs » en soient longtemps restés le parent pauvre. Reste à savoir quelle fut, quelle est, et quelle sera leur place dans le cadre de l'enseignement académique. Pour comprendre et envisager l'enseignement actuel et futur des arts décoratifs dans le cadre universitaire, il faut revenir sur la création de l'enseignement de l'histoire de l'art en général et des arts décoratifs en particulier.

### **Naissance d'une discipline**

Les débuts de l'enseignement de l'histoire de l'art en France ont été étudiés par Lyne Therrien, auteur d'un ouvrage entièrement consacré à cette question : *L'Histoire de l'art en France, genèse d'une discipline universitaire*<sup>7</sup>. L'auteur livre un travail historique tout à fait remarquable, et qui démontre parfaitement la lente et difficile naissance d'une discipline universitaire, « apparue tardivement dans le paysage universitaire français, à la remorque, si l'on peut dire, de la philosophie esthétique et de l'archéologie » comme le résumait parfaitement André Chastel<sup>8</sup>. De la création du premier cours public d'archéologie à la Bibliothèque Nationale par Aubin-Louis Millin, en 1795, à celle de l'Institut National de l'Histoire de l'Art, en juillet 2001, le chemin parcouru fut long. L'histoire de l'art ne fait en réalité son apparition qu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, mais elle est alors rattachée à l'archéologie qui bénéficiait déjà d'un enseignement dans un cadre institutionnel. Jacques Thuillier a rappelé la dette de l'histoire de l'art à l'École des chartes, qui lui servit de creuset<sup>9</sup>, mais il ne faut pas sous-estimer le rôle des écoles d'art et notamment celui de la réorganisation de l'école des Beaux-Arts de Paris, en 1863, dont Lyne Therrien a bien détaillé l'importance pour l'histoire de l'art. Le dernier quart du XIX<sup>ème</sup> est enfin favorable à l'institutionnalisation académique d'une véritable histoire de l'art avec la création, en 1878 de la chaire d'esthétique et d'histoire de l'art du Collège de France, puis, en 1882, de la « première école spécialisée dans l'enseignement de l'histoire de l'art et l'archéologie » : l'École du Louvre. Lyne Therrien cite judicieusement une note de Théophile Homolle qui, en 1904, explique la place de cette nouvelle institution au sein de l'enseignement supérieur :

« En tant qu'école d'enseignement artistique, l'école du Louvre était, à l'origine, d'autant plus nécessaire que l'histoire de l'art, sauf pour l'archéologie classique, n'était pas encore entrée dans les programmes universitaires. Elle n'a plus aujourd'hui cette originalité unique, mais elle garde encore une personnalité distincte et conserve des avantages

---

<sup>6</sup> Définition donnée par le programme transversal « Cultures visuelles », dirigé par Hervé Leuwers et Sophie Raux dans le cadre du centre de recherches de l'IRHIS de l'université Charles de Gaulle Lille III (<http://irhis.recherche.univ-lille3.fr/TransversalAccueil.html>).

<sup>7</sup> Lyne Therrien, *Histoire de l'art, naissance d'une discipline*, Paris, CTHS, 1998

<sup>8</sup> André Chastel, « L'histoire de l'art à l'Université : d'aujourd'hui à demain », *Revue de l'art*, n°114, 1996, p. 5.

<sup>9</sup> Jacques Thuillier, *Collège de France, Chaire d'histoire de la création artistique en France, leçon inaugurale faite le vendredi 13 janvier 1978*, Paris, collège de France, 1978.

exclusifs sur les cours de l'université de Paris et du Collège de France, par son caractère pratique, objectif, par le commerce direct des monuments originaux »<sup>10</sup>.

À l'université, c'est encore l'archéologie qui s'impose comme discipline, bien avant l'histoire de l'art, avec la nomination, en 1876, de Georges Perrot comme professeur d'archéologie à la Sorbonne. Nommé directeur de l'École Normale Supérieure, il cède sa place à Maxime Collignon qui ajoute à l'enseignement de l'archéologie celui de l'histoire de la sculpture grecque. Suivant le modèle parisien, plusieurs chaires d'archéologie sont alors fondées en province, à Montpellier, à Bordeaux, etc. Mais l'histoire de l'art n'est pas encore présente, du moins officiellement, dans l'enseignement universitaire. Ce n'est qu'en 1894 qu'un enseignement spécifique est créé et en 1899 qu'est, enfin, fondée la première chaire d'histoire de l'art, qui consacre Henry Lemonnier. L'histoire cède à l'histoire de l'art une place non négligeable avec la création, en 1918, d'un certificat d'histoire de l'art dans le cadre de la licence d'histoire. L'Institut d'Art que Louis Liard avait souhaité dès 1909, est fondé en 1931<sup>11</sup> : avec lui, la discipline s'impose peu à peu non comme un simple complément de l'histoire ou de la philosophie esthétique, mais bien comme une discipline autonome. Les chaires, puis bientôt les départements se créent en province. Pourtant la situation à l'Université est loin d'être simple. Dominée par l'archéologie, puis intégrée à l'histoire, l'histoire de l'art peine à s'imposer véritablement. Seules trois universités la reconnaissent comme une Unité de Formation et de Recherche. Dans les autres universités où elle est enseignée, elle forme, avec l'archéologie, un département ou une section relevant le plus souvent d'une UFR d'Histoire. André Chastel regrettait, en 1996, que « l'ambiguïté de ces statuts administratifs reflète une méconnaissance d'une discipline qui n'apparaît que rarement en tant que telle au sein de l'université comme à l'extérieur »<sup>12</sup>.

### **La place de l'enseignement spécifique des arts décoratifs**

La naissance même de la discipline fut donc lente et difficile. Que dire de la place des arts décoratifs dans cet enseignement académique ? Charles Blanc tient une place particulière. Titulaire de la première chaire d'*Esthétique et Histoire de l'art*, créée en 1878 au Collège de France, il ne limite pas son enseignement aux seuls Beaux-Arts comme le titre de la chaire pouvait cependant le laisser craindre. S'il est resté célèbre pour sa *Grammaire des arts du dessin*, publiée en 1867, il ne faut pas oublier qu'il est aussi l'auteur de la *Grammaire des arts décoratifs*, parue en 1881, mais que sa mort, prématurée, ne lui permit pas d'achever<sup>13</sup>. Il fut sans doute, grâce à cette publication où « il témoigne de son intérêt approfondi pour ces arts dits mineurs par des références à d'autres historiens de l'art, en l'occurrence par la mention de discussions avec Owen Jones, l'auteur de *Grammar of Ornament* (1856) »<sup>14</sup>, l'un de ceux qui donna ses lettres de noblesse à l'étude des arts décoratifs. Mais plus encore, il s'attacha à les enseigner, dans le cadre du prestigieux Collège de France : son premier cours, en 1878, s'intitule ainsi « Principes de la science esthétique, histoire de quelques grands artistes, applications de l'art aux industries décoratives ». Les années 1879-1880 et 1881-1882 consacrent, toutes deux, un cours à « l'art décoratif » et à « La Renaissance italienne ». Sans doute la nécessité de redonner une impulsion à l'industrie française a-t-elle favorisé le choix de ces cours. Mais il y a aussi, chez Charles Blanc, un véritable goût pour l'ornement.

École d'administration des musées comme le précisait le décret qui l'instituait, l'École du Louvre allait, dès sa fondation, s'intéresser aux objets d'art et aux arts décoratifs. Il est évident que, dans le domaine de l'enseignement des arts décoratifs dans l'enseignement supérieur, l'École du Louvre tient une place tout à fait particulière. Les premiers cours qui y furent dispensés étaient certes, dans la tradition française, consacrés à l'archéologie ou à des matières qui en relevaient :

---

<sup>10</sup> Cité par Lyne Therrien, *Histoire de l'art, naissance d'une discipline*, Paris, CTHS, 1998, p. 175 : Note de Théophile Homolle, directeur des Musées nationaux et de l'école du Louvre sur les réformes souhaitables, août 1904, dans Henrie Verne, *L'École du Louvre, 1882-1932*, Paris, Bibliothèque de l'École du Louvre, 1932, p. 147.

<sup>11</sup> Lyne Therrien, *Histoire de l'art, naissance d'une discipline*, Paris, CTHS, 1998, p. 233.

<sup>12</sup> André Chastel, « L'histoire de l'art à l'Université : d'aujourd'hui à demain », *Revue de l'art*, n°114, 1996, p. 6.

<sup>13</sup> Charles Blanc, *Grammaire des arts décoratifs, Décoration intérieure de la maison*, Paris, Renouard, 1881.

<sup>14</sup> Claire Barbillon, « Charles Blanc », *Dictionnaire critique des Historiens de l'art actifs en France de la Révolution à la Première Guerre mondiale*, INHA, 2009.

cours de langue démotique (1882-1908 par Eugène Révillout), d'archéologie égyptienne (1882-1908, par Paul Pierret), d'épigraphie sémitique et d'archéologie assyrienne (1882-1910, par Eugène Ledrain), d'archéologie nationale (1882-1890 par Alexandre Bertrand), etc. Mais dès 1885, l'Histoire de la peinture est enseignée par Georges Lafenestre, puis, à partir de 1887, l'Histoire de la sculpture est enseignée par Louis Courajod. L'histoire de l'art est donc introduite à l'École du Louvre. Or l'histoire de l'art qui y est enseignée comprend les beaux-arts comme les arts décoratifs. En effet, cette même année 1887, Jules-Antoine Castagnary, sans doute poussé par Louis Courajod dont les publications trahissent l'intérêt pour ce domaine (notamment sa remarquable introduction au *Livre journal de Lazare Duvaux*), « propose la création d'un cours d'histoire sur les objets d'art »<sup>15</sup>, en réalité des arts « appliqués à l'industrie » dont on souhaitait alors, reprenant le modèle napoléonien, susciter la reprise par l'encouragement. De 1887 à 1902, le cours « d'arts appliqués à l'industrie » est assuré par Émile Molinier, alors conservateur au département des objets d'arts du Louvre. La carrière entière de cet ancien élève de l'École des chartes fut consacrée aux arts décoratifs. Michèle Tomasi, qui rédigea la notice qui lui est consacrée dans le *Dictionnaire des historiens de l'art*, précise ainsi : « Ses cours, tout comme l'essentiel de ses publications, furent consacrés aux arts qu'on appelait alors industriels. Dans ce domaine, il brassa très large, en s'occupant à la fois d'ivoires médiévaux, de céramiques et de petits bronzes de la Renaissance italienne, de mobilier français des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, d'émaillerie et d'orfèvrerie en Europe depuis l'Antiquité tardive et jusqu'à son époque. Il affirma constamment l'unité de l'art dans la variété de ses applications, refusant les séparations entre grands arts et arts appliqués. Comme nombre de ses contemporains, en soulignant l'absence de hiérarchies entre les arts dans le passé, il proposait de manière explicite aux artistes, aux industriels, aux acheteurs de son époque un exemple à suivre pour sortir de l'impasse dans laquelle les arts appliqués s'étaient égarés depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle »<sup>16</sup>. La publication, entre 1896 et 1902 de son *Histoire générale des arts appliqués à l'industrie, du Ve à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, vint consacrer ces années d'enseignement et de recherche<sup>17</sup>. Bernard Leveneur, auteur d'une monographie de Muséologie de l'École du Louvre consacrée à « L'histoire des arts appliqués à l'industrie, Historique d'un cours organique de l'École du Louvre (1887-1994) » dresse la liste, exhaustive, de tous les enseignants qui, après Émile Molinier, assurèrent le cours des Arts appliqués à l'industrie : Gaston Migeon, Marcel Aubert, Jean Verrier, Georges Fontaine, Pierre Verlet, Henry-Pierre Fourest, Francis Salet, Daniel Alcouffe, Danielle Gaborit-Chopin, Gérard Mabile, Élisabeth Taburet-Delahaye, Antoinette Fay Hallé, etc<sup>18</sup>. Avec son cours annexe, le cours organique d'arts appliqués à l'industrie a ainsi dispensé un enseignement qui aborde toutes les périodes historiques et toutes les techniques. L'analyse des sujets de thèses et mémoires montre une place très importante accordée à la céramique (40%), puis au mobilier (16%), à la tapisserie (13%), au bronze et au métal (13%), à l'orfèvrerie (8%), au verre (8%), et enfin à l'ivoire (1%) et à l'histoire de l'art (1%)<sup>19</sup>. Ce cours ne fut cependant pas le seul à aborder les arts décoratifs. En 1927, est créé un cours d'histoire de l'art décoratif moderne dont l'enseignement est dispensé successivement par Jean Bourguignon, Guillaume Janneau, Louis Hautecoeur et Léon Deshairs<sup>20</sup>. Dans la liste, nombreuse, des cours organiques, plusieurs enseignants ont proposé, dans leurs spécialités, des cours où ils traitaient des arts décoratifs (notamment Louis Courajod dans son cours consacré à la Sculpture du Moyen Âge, de la Renaissance et des temps modernes créée en 1889 ; mais aussi, bien sûr, les professeurs chargés des cours d'Archéologie, de Céramique et peinture antique, de Numismatique, de

<sup>15</sup> Lyne Therrien, *Histoire de l'art, naissance d'une discipline*, Paris, CTHS, 1998, p. 198.

<sup>16</sup> Michèle Tomasi, « Émile Molinier », *Dictionnaire critique des Historiens de l'art actifs en France de la Révolution à la Première Guerre mondiale*, INHA, 2009.

<sup>17</sup> Émile Molinier, *Histoire générale des arts appliqués à l'industrie, du Ve à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, 4 volumes, Paris, É. Lévy, 1896-1902.

<sup>18</sup> Bernard Leveneur, *Histoire des arts appliqués à l'industrie, Historique d'un cours organique de l'École du Louvre (1887-1994)*, Mémoire de Muséologie de l'École du Louvre réalisé sous la direction de Geneviève Bresc-Bautier et Gérard Mabile, 2 volumes, 1995.

<sup>19</sup> *Idem*, t. I, p. 42.

<sup>20</sup> Collectif, *L'École du Louvre, 1882-1932*, Paris, Bibliothèque de l'École du Louvre, 1932, p. 22.

Gravure, Décor et ameublement des grandes demeures et ceux, plus récents de Patrimoine et archéologie militaire, Patrimoine technique et industriel, Histoire de la mode et du costume etc.) Si l'École du Louvre fut donc, dès sa fondation, attentive à dispenser un enseignement spécifique aux arts décoratifs, il n'en fut pas de même de l'université, où, pendant des années, les « beaux-arts » régnèrent sans partage. Il faut en réalité attendre les nominations d'Antoine Schnapper et Bruno Foucart aux chaires de professeurs d'Histoire de l'Art moderne et d'Histoire de l'Art contemporain de l'Institut d'Art pour que l'enseignement académique s'ouvre à ce champ de la recherche qui n'intéressait alors que les conservateurs de musées et quelques érudits. Intéressés par tous les domaines de l'histoire de l'art, Antoine Schnapper et Bruno Foucart favorisèrent des mémoires de recherche ou doctorat consacrés à des artisans, ébénistes et menuisiers notamment, mais également des orfèvres, verriers, céramistes, éventailistes, etc., associant les conservateurs de musée dans les jurys de soutenance. À partir des années 1980, plusieurs élèves de l'Institut d'art réalisèrent, sous leur direction, des travaux qui, aujourd'hui encore, font référence. L'intérêt croissant pour les arts décoratifs conduisit Antoine Schnapper et Bruno Foucart à susciter la création, en 1996, pour la troisième année de licence, d'un « certificat d'arts décoratifs » dont les enseignements étaient dispensés par des enseignants titulaires (Jean-Louis Gaillemin, Françoise Hamon, Stéphane Laurent) et des professeurs associés (Michèle Bimbenet-Privat, Antoinette Fay Hallé, Bill Pallot). L'université s'ouvrait, enfin, officiellement, à l'enseignement des arts décoratifs. Le vif succès remporté par ce « certificat » favorisa la création, en 1999, d'un poste de maître de conférences fléché en arts décoratifs (même si des enseignements généraux en histoire de l'art y étaient associés) qui fut pourvu par Thibaut Wolvesperges. Depuis, les universités de province ont, elles aussi, commencé à recruter des maîtres de conférences spécialisés dans ce domaine. Mais seuls Paris IV et Clermont-Ferrand peuvent se prévaloir de dispenser de véritables « parcours » ou « enseignements spécifiques » entièrement dédiés aux arts décoratifs.

### **Le cas particulier des « écoles d'art »**

Pour qui s'intéresse à l'enseignement des arts décoratifs, il apparaît d'emblée que les écoles d'art tiennent une place particulière. Nous avons déjà évoqué le rôle de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts. L'ancienne École royale et spéciale des beaux-arts, fondée en 1648, a toujours porté un intérêt particulier aux arts décoratifs, ne serait-ce qu'au travers de ses directeurs successifs, notamment ceux du dernier quart du XIX<sup>ème</sup> siècle, Charles Blanc et Georges Lafenestre. Si Charles Blanc s'attacha à enseigner les arts décoratifs dans le cadre de sa chaire du Collège de France, ses successeurs à la tête de l'École des Beaux-Arts, tels Eugène Guillaume et Georges Lafenestre, se montrèrent, eux aussi, sensibles aux arts dits « décoratifs ». Georges Lafenestre surtout, puisqu'il s'intéressa au musée des arts décoratifs, publiant, en 1877, un *Projet d'organisation et de classification du musée*. Pourtant, nul enseignement théorique des arts « mineurs » dans le cadre de la prestigieuse école dont la mission principale, il est vrai, est « la formation des étudiants se destinant à la création artistique de haut niveau ».

L'enseignement théorique, historique, des arts décoratifs est presque également absent des autres écoles d'art comme l'École Nationale des Arts Décoratifs. Nous n'avons pu, il est vrai, obtenir le détail des cours dispensés dans cet établissement depuis sa fondation comme École royale gratuite de dessin en 1766 par Jean-Jacques Bachelier, mais les programmes des dernières années montrent que les arts décoratifs sont curieusement absents de l'enseignement « transversal » consacré à l'histoire de l'art qui s'intéresse, par exemple pour l'année 2010, aux « aspects fondamentaux de l'expression culturelle du XX<sup>ème</sup> siècle » (1<sup>ère</sup> année) et à « l'esthétique et la théorie de l'art » (2<sup>ème</sup> année). Résolument tournée vers la création, l'École Nationale des Arts Décoratifs, qui affiche comme mission « la formation artistique, scientifique et technique de créateurs aptes à concevoir et développer toute réalisation dans les diverses disciplines des arts décoratifs, la conduite et la valorisation de recherches dans ces disciplines », ne semble donc pas sensible à développer une véritable histoire de l'art des arts décoratifs. École appliquée, l'on pourrait d'ailleurs s'interroger sur la pertinence de sa pratique d'une histoire de l'art académique, mais l'on ne peut que regretter que l'histoire des arts décoratifs n'y soit pas, ou

peu, enseignée. Il semble que la situation soit similaire à l'École Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg.

Parmi les écoles d'art directement intéressées par les arts décoratifs, l'École Camondo, qui dépend de l'Union Centrale des Arts Décoratifs créée en 1882 « par des industriels, collectionneurs et mécènes soucieux de valoriser les beaux-arts appliqués à l'industrie », et forme des architectes d'intérieur designers, dispensait un cours consacré à l'histoire des arts décoratifs qui était assuré par Odile Nouvel, conservateur en chef du département du XIX<sup>ème</sup> siècle au musée des arts décoratifs. Depuis la rentrée 2010, c'est l'enseignement de « l'histoire de l'architecture et de l'objet » qui prévaut avec des cours assurés par un historien (Jean-Pierre Constant) et des historiens de l'architecture (Alexis Markovics et Hélène Thévenot).

Ainsi, les écoles d'art relèvent davantage, dans leur enseignement, des arts plastiques que de l'histoire de l'art : l'enseignement des arts décoratifs, même lorsqu'elles sont spécialisées dans ce domaine particulier, y est, si ce n'est absent, du moins largement minoritaire et fondu dans un enseignement plus général, la formation étant consacrée à la créativité. C'est donc bien dans le cadre de l'enseignement académique, université et École du Louvre, que ce dernier est assuré.

### **Hors de France : quel enseignement ?**

L'étude de l'enseignement des arts décoratifs à l'étranger n'est pas de notre sujet, mais il mérite d'être cependant évoqué. Alors qu'elle a peiné à s'imposer en France, l'histoire de l'art s'est développée, dès le début du XIX<sup>ème</sup> siècle dans les universités italienne et allemande. À la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, les grands spécialistes allemands de la Renaissance italienne, Aby Warburg et Erwin Panofsky, contribuent à développer considérablement la discipline. Avec la guerre, ces spécialistes de l'iconographie et de l'iconologie se réfugient aux États-Unis et en Angleterre : New York, Princeton, Harvard, Yale, Londres, deviennent des centres d'enseignement et de recherche extrêmement actifs. L'institutionnalisation est cependant parfois difficile. Julian Gardner a récemment rappelé que, dans le cas du Royaume-Uni « l'histoire de l'art est une discipline d'introduction relativement récente dans l'enseignement supérieur » et qu'il « a fallu attendre le milieu des années quatre-vingt-dix pour voir Oxford, la plus vieille université britannique, se décider enfin à créer une licence d'histoire de l'art »<sup>21</sup>. Mais quelle que soit l'histoire de l'introduction de l'histoire de l'art à l'université, il faut reconnaître que les arts décoratifs bénéficient, aujourd'hui, notamment aux États-Unis et au Royaume-Uni d'un cadre d'enseignement assez remarquable. Le Bard Graduate Center et le Cooper Hewitt Museum sont, à New-York, deux établissements où l'enseignement des arts décoratifs est assuré au plus haut niveau. La récente nomination d'Ulrich Leben comme « visiting professor » au Bard Graduate Center, fondation récente (1993) dirigée par Susan Weber, entièrement dédiée à l'enseignement et la recherche dans le domaine de la culture matérielle et des arts décoratifs, l'atteste. Les programmes du Master proposé par Parsons, the New School for Design, institution créée en 1896, et du Cooper Hewitt Museum, sont entièrement dévolus à l'histoire des arts décoratifs et du Design, européen et américain, de la Renaissance à nos jours. Une formation sans équivalent en Europe où collaborent historiens de l'art et conservateurs. De même, en Angleterre, le Courtauld Institute of Art, créée en 1930, antenne de l'université de Londres, est, aujourd'hui, l'une des institutions où la recherche et l'enseignement dans le domaine des arts décoratifs, assurés notamment par Katie Scott, sont le plus intégrés.

## **2- Actualité et avenir de l'enseignement des arts décoratifs en France**

L'apparition timide et tardive de l'enseignement des arts décoratifs dans le cadre universitaire, son développement précoce à l'École du Louvre, sa quasi absence dans les écoles d'art, permettent donc, d'emblée, de dresser un bilan contrasté. Il convient cependant de s'interroger sur son état actuel et sur son possible développement.

---

<sup>21</sup> Julian Gardner, « L'enseignement de l'histoire de l'art au Royaume-Uni », *Revue de l'art*, n°125, 1999, p. 5.



## Les écoles d'art et l'École du Louvre

Dans les écoles d'art, École Nationale des Beaux-Arts, École Nationale des Arts décoratifs ou École Camondo, pour ne citer que les principales, l'enseignement de l'histoire des arts décoratifs semble, aujourd'hui, curieusement absente ou secondaire, les programmes favorisant la pratique et l'enseignement de la théorie de l'art, de l'esthétique, etc. L'enquête que nous avons menée pour préparer cette communication nous a cependant révélé quelques bonnes surprises, comme l'existence d'un cours sur l'histoire des arts décoratifs dans le programme de l'École Boulle. Mais c'est surtout à l'École du Louvre et à l'Université que l'histoire des arts décoratifs bénéficie d'un enseignement spécifique.

L'École du Louvre, nous l'avons dit, fut la première à créer, en 1887, un véritable enseignement consacré aux arts décoratifs, avec la chaire des arts appliqués à l'industrie. Cette dernière bénéficia des plus grands spécialistes comme professeurs. Elle permit des études et des travaux de recherche dans des domaines très variés, tant d'un point de vue chronologique que technique : orfèvrerie, céramique, bronze, tapisserie, mobilier, ivoire, vitrail, mosaïque, etc., sont les sujets préférentiels des professeurs et des mémoires et thèses réalisés sous leur direction. Bernard Leveneur explique parfaitement que la création de la chaire d'Histoire de l'architecture et du décor des grandes demeures, en 1926, qui était destinée « à compléter le cours des Arts appliqués à l'industrie », favorisa l'étude du mobilier en son sein, sans cependant la faire disparaître de la chaire d'Arts appliqués à l'industrie. Nous avons d'ailleurs rappelé que les arts décoratifs furent enseignés dans d'autres cours de spécialités. Sous la direction de Philippe Durey et Claire Barbillon, la place réservée à l'enseignement des arts décoratifs s'est sensiblement étendue : la création, en 2007, d'un cours consacré à l'Histoire de la mode et du costume ; puis le changement de dénomination, en 2008, du cours d'Arts appliqués à l'Industrie pour celle d'Arts décoratifs, en accord avec Marc Bascou, Conservateur général, chargé du département des objets d'art et du mobilier du musée du Louvre, sont tout à fait instructives et témoignent de la volonté affichée d'encourager ce domaine. En 2010, sur les 31 disciplines proposées aux élèves comme cours organiques, deux relèvent directement des arts décoratifs : histoire des arts décoratifs et histoire de la mode et du costume ; et 17 les intègrent volontiers : architecture, décor et ameublement des grandes demeures, céramique et peintures antique, histoire de la gravure, patrimoine technique et industriel, patrimoine et archéologie militaire, les 8 cours d'archéologie, et les 4 cours consacrés aux arts extra-occidentaux. En second cycle, l'enseignement des arts décoratifs est encore assuré, en Master I avec le séminaire objets d'art, qui rencontre un vif succès auprès des élèves, et en Master II avec le cycle professionnel consacré au Marché de l'art.

## L'Université

À l'Université, la situation est plus contrastée. L'apparition de l'enseignement des arts décoratifs fut, nous l'avons dit, tardive. Sans doute fallait-il la liberté de l'Institut d'art, l'audace d'Antoine Schnapper et de Bruno Foucart et leur conception, au-delà des querelles et des basses rivalités, malheureusement toujours vives, entre université, musées et marché de l'art, pour qu'un tel enseignement soit possible. La création d'un certificat d'arts décoratifs, puis celle d'un poste de maître de conférences en arts décoratifs, sont des avancées majeures. Pourtant, il faut reconnaître que l'enseignement des arts décoratifs est encore bien timide dans les universités autres que celles de Paris IV et, le plus souvent, limité à un ou deux cours optionnels. Pour l'année 2010, les renseignements que nous avons pu obtenir de la part des départements d'histoire de l'art des universités indiquent que les arts décoratifs sont enseignés, toujours en troisième année de Licence, à **Aix-Marseille** (Histoire de l'art moderne par Monique Vasselin), à **Clermont Ferrand** (transpériodes, Histoire des textiles et Arts du feu, assurés par plusieurs enseignants), à **Grenoble** (Histoire de l'art moderne par Marianne Clerc), à **Lille** (Histoire de l'art moderne par Sophie Mouquin, Histoire de l'art contemporain par Pauline Prévost-Marcilhacy), à **Nantes** (Histoire de l'art contemporain par Adeline Lausson), à **Paris I** (Histoire de l'art contemporain, « mode et design », par Stéphane Laurent), à **Paris IV** (Histoire de l'art moderne par Thibaut Wolvesperges, Michèle Bimbenet-Privat et Bill Pallot ; Histoire de l'art

contemporain par Jean-Louis Gaillemain ; Arts islamiques par Jean-Pierre Van Saëvel), à **Paris X Nanterre** (Histoire de l'art moderne par Marianne Cojannot-Leblanc), à **Poitiers** (Histoire de l'art médiéval par Eric Palazzo) et enfin à **Toulouse** (Histoire de l'art médiéval par Virginie Czerniak et Nelly Pousthomis, Histoire de l'art moderne par Christine Aribaud et Pascal Julien)<sup>22</sup>. Il est très vraisemblable que d'autres universités, pour lesquelles nous n'avons pu obtenir le détail des cours, comme celles de Dijon ou Strasbourg, dispensent également un enseignement spécifique ou intégrant les arts décoratifs. À l'exception de la troisième année de licence, exceptionnels sont les enseignements dans le domaine des arts décoratifs. Quelques universités en proposent cependant, dès la deuxième année : l'université de **Clermont Ferrand**, avec un « parcours Arts décoratifs » (cours de Jean-François Luneau), l'université de Lille avec un cours sur les arts précieux et les arts décoratifs au Moyen Âge (par Jean-Paul Deremble), l'université **de Provence** avec un cours sur l'Histoire du Design (par Rossella Froissart) et un cours sur le verre de l'Antiquité au Moyen Âge (par Danielle Foy) ; l'université de **Pau** par un cours sur la céramique antique (par François Rechin) et un sur le Mobilier, arts de la table et du jardin à la fin du Moyen-Âge (par Laurence Cabrero-Ravel) ; l'université de **Poitiers** avec un cours sur les objets liturgiques et l'orfèvrerie du Haut Moyen Âge (par Eric Palazzo), un cours sur l'orfèvrerie mosane (par Marcello Angheben) et un cours sur l'art du verre et les arts décoratifs de 1900 à 1950 (par Christina Gendron); etc. Mais ce type de cours, qui traite des objets et des techniques, reste largement minoritaire. En revanche, plusieurs cours généraux annoncent, dans leurs descriptifs, aborder les arts décoratifs. C'est le cas, par exemple, pour l'année 2009-2010, de l'art du XIX<sup>ème</sup> siècle et de l'art du XVIII<sup>ème</sup> siècle à l'université **Paris X Nanterre** (cours de Claire Barbillion et Dominique Massounie), et pour l'année 2010-2011 de l'art contemporain à l'université de **Poitiers** (cours de Nabila Oulebsir), de l'art moderne et contemporain à l'université de **Clermont Ferrand** (cours de Catherine Cardinal), de l'art moderne à l'université de **Pau** (cours de Delphine Trebosc), ou encore de l'art médiéval et contemporain (cours de Simone Piazza et Jean-François Pinchon) à l'université de **Montpellier**, etc. Parmi les universités qui accordent une place aux arts décoratifs, l'enseignement qui y est dispensé n'aborde, le plus souvent, qu'un ou deux domaines : le mobilier et les arts du textile apparaissent le plus souvent, de même que, parmi les périodes chronologiques, l'époque moderne et contemporaine (avec un enseignement presque toujours consacré au Design). De nombreux champs de la recherche restent donc méconnus des étudiants. Mais il faut souligner que la diversité est toujours plus grande dans les enseignements proposés et que s'il est impossible, au sein d'une même université, de bénéficier d'un panorama complet des arts décoratifs, toutes périodes chronologiques et tous champs thématiques confondus, ce défaut n'apparaît plus lorsque l'on considère l'ensemble de l'enseignement dispensé en France : arts du métal, du feu, du bois, du tissu : tous les domaines sont envisagés, de l'Antiquité à nos jours. À cet enseignement spécifique des arts décoratifs, s'ajoute celui du marché de l'art, qui aborde le plus souvent si ce n'est l'histoire, du moins le domaine des arts décoratifs : plusieurs universités se sont engagées dans cet enseignement, notamment en Master.

Sur les 22 universités qui assurent une licence d'Histoire de l'art, généralement dispensée dans le cadre d'une UFR ou d'un département propre à la discipline, dix, c'est-à-dire un peu moins de la moitié, assurent un enseignement spécifique aux arts décoratifs, et presque toutes annoncent les intégrer dans des enseignements plus généraux. Le nombre de cours entièrement ou partiellement consacrés aux arts décoratifs est donc en constante augmentation. Seules deux universités proposent un véritable « parcours » ou une unité d'enseignement d'arts décoratifs : Clermont-Ferrand et Paris IV, mais il faut saluer les efforts qui ont été accomplis par l'ensemble des établissements depuis quelques années. Encore le plus souvent proposé sous forme optionnelle, l'enseignement des arts décoratifs est donc, aujourd'hui, relativement important et diversifié. Le succès remporté auprès des étudiants est évident : lorsqu'ils « goûtent » à l'histoire des arts décoratifs, ils sont nombreux à souhaiter s'engager dans la poursuite de travaux de recherche dans ce domaine qui offre encore de nombreuses perspectives.

---

<sup>22</sup> Le détail de ces enseignements est présenté en annexe.

## L'encouragement de la recherche : les publications

Il est évident que la recherche joue un rôle déterminant dans le développement possible de l'enseignement des arts décoratifs. En ce domaine, les motifs d'optimisme sont nombreux. Depuis le dernier tiers du XX<sup>ème</sup> siècle, suivant la voie ouverte par les grands érudits du XIX<sup>ème</sup> siècle, la recherche a beaucoup progressé dans le domaine des arts décoratifs. Les publications sont relativement nombreuses, des revues spécialisées ont vu le jour et ont atteint une véritable reconnaissance scientifique, certaines expositions se sont intéressées à ce thème *a priori* moins apprécié du public que les beaux-arts, et quelques grandes figures du corps des conservateurs ont assuré la renommée de certains domaines particuliers. Nous ne pouvons développer ce point qui est annexe à notre propre sujet, mais il nous semble important de souligner l'action, courageuse, des musées et des maisons d'édition qui, par les expositions qu'elles organisent et les publications qu'elles assurent, permettent aux arts décoratifs de ne pas apparaître comme un domaine secondaire de l'histoire de l'art. Parmi les revues, il faut citer notamment la belle vitalité de la revue *L'Estampille - l'Objet d'art* qui permet à de nombreux auteurs, jeunes étudiants ou chercheurs confirmés, de publier des articles spécialisés, dans tous les domaines des arts décoratifs. Mais il est également intéressant de constater que des revues d'histoire de l'art, plus traditionnellement attachées aux beaux-arts, ont récemment consacré certains de leurs numéros aux arts décoratifs : *Perspective* (avec le n°1 de 2010 consacré à *L'ornement*), *Studiolo* (avec le n°8, en 2010 consacré au *Lieu du privé - art décoratif, collection, architecture*), et *Histoire de l'art* (dont le n°51 était consacré aux *Arts décoratifs d'aujourd'hui*). Si certaines maisons d'édition ont, pour des raisons économiques, abandonné quelques initiatives heureuses, notamment les Éditions de l'Amateur, d'autres continuent à offrir aux auteurs la possibilité de publier synthèses et monographies sur les arts décoratifs, notamment les éditions Faton et les éditions Monelle-Hayot pour ne citer que les deux principales.

## Conclusion

L'Histoire de l'art est, en France, relativement récente. Elle apparaît timidement à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, et peine à s'imposer comme discipline autonome. À l'exception de l'École du Louvre et de quelques initiatives exceptionnelles au Collège de France, les établissements d'enseignement supérieur ont, pendant longtemps, délaissé l'enseignement des arts décoratifs. Considérés comme appartenant aux « arts mineurs », ou comme relevant des arts « industriels », ces derniers ont été victimes de leur mauvaise réputation. Ce n'est donc que dans le dernier quart du XX<sup>ème</sup> siècle, que l'Université Paris IV leur accorda, enfin, une place dans son enseignement. La création d'un certificat d'arts décoratifs, puis d'unités d'enseignement spécifiques aux arts décoratifs, la conduite de nombreux travaux de recherche et des relations étroites avec le monde des musées et celui du marché de l'art, permirent une véritable « visibilité » de ce domaine spécialisé au sein d'une discipline plus encline à célébrer les beaux-arts ou l'archéologie. À la suite de Paris IV, de nombreuses universités se sont, à Paris comme en province, ouvertes à l'enseignement des arts décoratifs. Pour l'année universitaire 2010-2011, dix universités sur les vingt-deux qui dispensent une Licence d'Histoire de l'art et archéologie, proposent un enseignement en arts décoratifs, le plus souvent en troisième année de Licence et dans le cadre des Unités d'enseignement optionnelles. Les sujets enseignés dépendent largement des enseignants qui les assurent, mais l'on constate une nette prédilection pour l'ameublement du XVIII<sup>ème</sup> siècle (10 cours sur les 22 proposés dans les 10 universités), le Design (4 cours), le textile (2 cours) et l'orfèvrerie (2 cours). Les parents pauvres sont donc les arts du feu (1 cours) et du verre (aucun cours). Le nombre, relativement important, de cours consacrés aux arts décoratifs donne donc des raisons d'être optimiste pour la recherche, d'autant plus que cette dernière est soutenue par des *Revue*s et des maisons d'édition qui ne sont certes pas suffisamment nombreuses, mais permettent déjà quelques publications importantes. Pour des esprits prudents ou chagrins, ce bilan doit cependant être contrasté et tempéré. Non pas tant sur l'intérêt de l'université pour la dispense d'un enseignement spécialisé, mais bien

davantage sur la capacité de l'université à maintenir ces enseignements. En 1996, André Chastel s'interrogeait, non sans pessimisme : « Discipline scientifique et hautement spécialisée, l'histoire de l'art est aussi une discipline culturelle. Son enseignement doit tenir compte de ce double caractère. Reste à savoir si l'Université peut vraiment, à l'heure actuelle, y parvenir »<sup>23</sup>. Il est évident que, quinze ans plus tard, la situation n'a pas véritablement évolué en faveur de l'indépendance disciplinaire ou de son maintien à un niveau d'excellence. Les restrictions budgétaires, la baisse, considérable, de l'offre de formation (entre 1990 et aujourd'hui, en vingt ans, le nombre d'heures a presque été diminué de moitié), le cadre, extrêmement contraignant des « maquettes », ne permettent qu'exceptionnellement, et au prix de bien des acrobaties, de pouvoir programmer un enseignement consacré aux arts décoratifs. Mais l'enthousiasme des étudiants, la formation de toute une nouvelle génération d'enseignants, qui bénéficia de l'ouverture de la discipline à des travaux de recherche dans d'autres champs que ceux des seuls beaux-arts, le rôle croissant de l'INHA dont l'un des 6 domaines de recherche est consacré à l'Histoire du goût, laissent espérer que l'enseignement des arts décoratifs à l'Université a encore de beaux jours devant lui. Il n'appartient qu'aux enseignants chercheurs de veiller à le maintenir et, lorsque cela est possible, à l'amplifier. Une réforme, que beaucoup souhaitent et à laquelle appelait Roland Recht dans *À quoi sert l'histoire de l'art*<sup>24</sup>, qui offrirait des passerelles entre musées et universités, permettrait, à n'en pas douter, de renforcer encore l'enseignement des arts décoratifs. Reste à savoir si les deux corps sauront dépasser la méfiance et les querelles qui, *in fine*, sont aussi funestes à l'histoire de l'art qu'à eux-mêmes.

---

<sup>23</sup> André Chastel, « L'histoire de l'art à l'Université : d'aujourd'hui à demain », *Revue de l'art*, n°114, 1996, p. 5.

<sup>24</sup> Roland Recht, *À quoi sert l'histoire de l'art, entretien mené par Claire Barbillon*, Paris, Textuel, 2006, p. 99-106.

## **Annexe :**

### **L'enseignement des arts décoratifs à l'Université. 3<sup>ème</sup> année de Licence, programmes 2009-2010 et 2010-2011**

#### **Université d'Aix Marseille**

- *Les arts décoratifs en Europe, temps modernes* (Monique Vasselin)

#### **Université de Clermont Ferrand**

- *Histoire des textiles* (Catherine Breniquet, Pascale Chevalier, Laurence Riviale et Dumas)
- *Arts du feu* (Laurence Riviale, Jean-François Luneau, Annie Regond, Marianne Jakobi, Pascale Chevalier et Catherine Cardinal)

#### **Université de Grenoble**

- *Le mobilier : XIII-XVIII<sup>ème</sup> siècles* (Marianne Clerc)

#### **Université de Lille III**

- *Les arts décoratifs du XVIII<sup>ème</sup> siècle, menuiserie, ébénisterie et objets d'art : l'art Rocaille* (Sophie Mouquin)
- *Architecture et décor de la maison au XVIII<sup>ème</sup> siècle* (Sophie Mouquin)
- *Les arts décoratifs, de l'Eclectisme au Design* (Pauline Prévost-Marcilhacy)

#### **Université de Nantes**

- *De l'art industriel au Design* (Adeline Lausson)

#### **Université de Paris I**

- *Mode et design* (Stéphane Laurent)

#### **Université de Paris IV**

- *Introduction aux arts décoratifs français du XVIII<sup>ème</sup> siècle*
- *Histoire de l'ébénisterie française de 1730 à la Révolution*
- *De quelques amateurs et collectionneurs d'art de la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle* (Thibaut Wolvesperges)
- *Orfèvrerie du XVI<sup>ème</sup> siècle* (Michèle Bimbenet-Privat)
- *Orfèvrerie française du XVII<sup>ème</sup> siècle* (Michèle Bimbenet-Privat)
- *Menuiserie en siège aux XVII et XVIII<sup>ème</sup> siècles* (Bill Pallot)
- *Aspects du design contemporain* (Jean-Louis Gaillemin)
- *Les arts du métal dans les pays d'Islam, VII-XV siècles* (Jean-Pierre Van Staëvel)

#### **Université de Paris X Nanterre**

- *Les décors intérieurs au XVII<sup>ème</sup> siècle* (Marianne Cojannot-Leblanc)

#### **Université de Poitiers**

- *L'objet médiéval en collection* (Eric Palazzo)

#### **Université de Toulouse**

- *L'art décoratif médiéval, ivoires et vitraux* (Virginie Czerniak et Nelly Pousthomis)
- *Les textiles d'ameublement* (Christine Aribaud)
- *Les arts décoratifs au XVIII : l'ameublement* (Pascal Julien)